

Rapport de la secrétaire de l'Ordre – Consultation sur la cotisation annuelle 2023-2024 des membres de l'Ordre

La consultation s'est déroulée du 8 août, soit au moins 30 jours avant l'AGA, comme le prévoit le *Code des professions*, jusqu'au 15 septembre 2022. Cette consultation se poursuit aujourd'hui.

Nous avons reçu 25 commentaires.

Voici la composition des membres ayant fait des commentaires cette année :

- 13 membres en entreprise
- 9 membres dans la fonction publique/parapublique
- 2 membres retraités
- 1 membre sans employeur

Au total, 6 membres sur les 23 étaient favorables à l'augmentation de 20 \$ de la cotisation annuelle.

Quant aux membres en désaccord avec la proposition d'augmentation de la cotisation annuelle, ils sont au nombre de 12.

7 membres nous ont fait part de commentaires sur d'autres sujets sans émettre d'opinion sur la proposition de la cotisation annuelle 2023-2024.

Quant aux membres ayant émis des commentaires, des réponses individuelles leur ont été envoyées ou sont en rédaction.